

# BAROMETRE

## Fréquentation touristique en Hérault

AVRIL / MAI 2021



# AVRIL 2021 / Fréquentation globale

1,4 million de nuitées touristiques en avril 2021  
 -58% par rapport à 2019 (3,2 millions)  
 +180% par rapport à 2020 (481 000)

72% de fréquentation française  
 28% de fréquentation étrangère  
 Pic le 3 avril avant le confinement : 94 000 nuitées

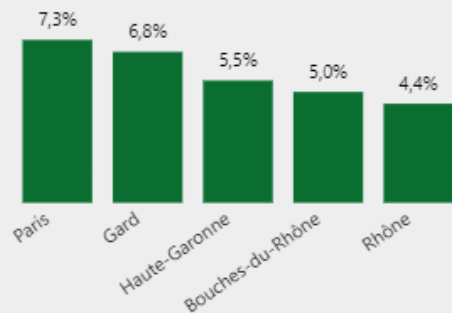


1 million de nuitées françaises  
 (2,2 millions en 2019)

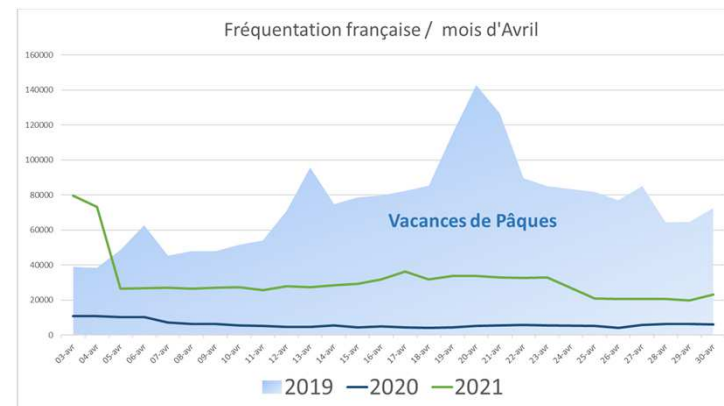
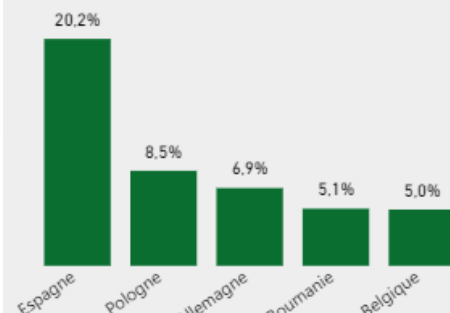


380 000 nuitées étrangères  
 ( 1 million en 2019)

### Departement



### Pays



### A retenir...

Une activité touristique qui chute le 5 avril , jour du confinement  
 Une fréquentation quotidienne moyenne autour de 35 000 nuitées.  
 Une présence soutenue des touristes d'Ile de France et des visiteurs espagnols.

Source : Hérault Tourisme / Flux Vision Tourisme

# MAI 2021 / Fréquentation globale

**3 millions de nuitées touristiques en mai 2021**

-25% par rapport à 2019 (4 millions)

+210% par rapport à 2020 (980 000)

84% de fréquentation française

16% de fréquentation étrangère

Pic le 14 mai : 220 000 nuitées

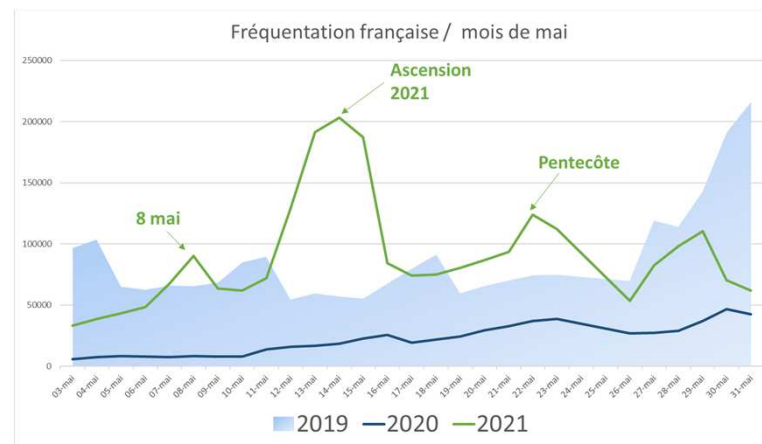
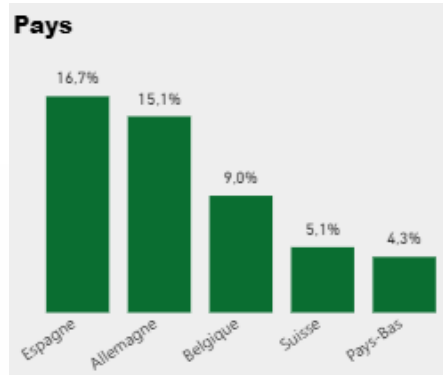
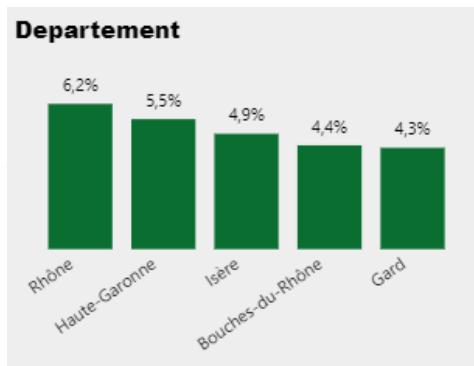
Weekend de l'Ascension : 634 000 nuitées



2,5 millions de nuitées françaises  
(2,7 millions en 2019)



500 000 nuitées étrangères  
(1,3 million en 2019)



## A retenir...

- Un niveau de fréquentation française qui tend à rattraper le niveau de 2019, et près de 3 fois supérieur à mai 2020.
- Un weekend de l'Ascension qui totalise 711 000 nuitées françaises, soit seulement 6% de moins que le weekend férié en 2019.
- Une présence étrangère supérieure à 2020, qui représente environ un tiers du niveau habituel.
- Une présence soutenue de la clientèle espagnole et la Suisse qui apparait dans le top 5.

Source : Hérault Tourisme / Flux Vision Tourisme

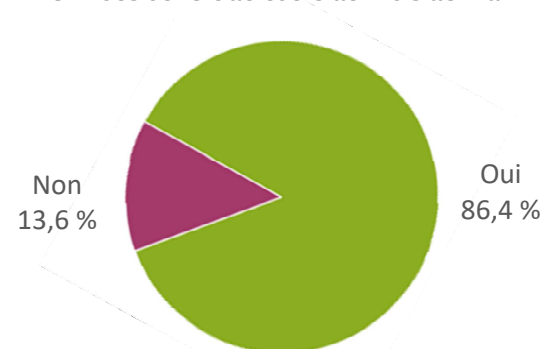


Au mois de mai, le déconfinement s’amorce lentement mais sûrement dans la destination Hérault.

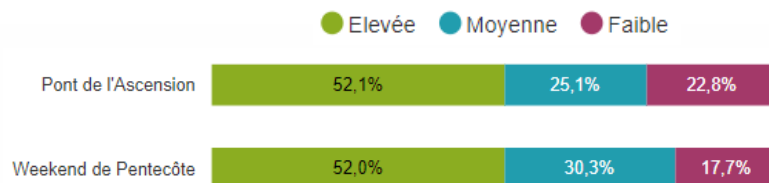
En s’adaptant un peu, plus de 8 professionnels sur 10 ont pu exercer leur activité dans de bonnes conditions dès le mois de mai 2021.

14% des professionnels ont fait le choix d’attendre les conditions optimales du mois de juin, voire de juillet, pour rouvrir. Ce taux s’élève à 40% dans le secteur de la restauration.

Avez-vous ouvert au cours du mois de Mai ?



Comment jugez-vous votre activité pour ... ?



Malgré les restrictions encore imposées sur ce mois de mai, les professionnels du tourisme ouverts ont fait part d’une reprise de la fréquentation touristique.

Ainsi le pont de l’Ascension puis le weekend de Pentecôte ont donné le coup d’envoi de la saison touristique.

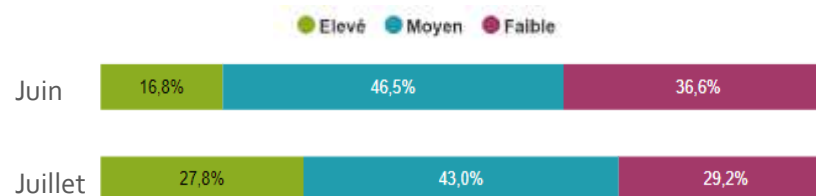
La moitié de professionnels ont jugé leur niveau d’activité élevé.

Source : Hérault Tourisme / Enquête de conjoncture 2021



Même si les professionnels du secteur hébergement ont constaté un retard des réservations pour le mois de juin, ils ont cependant perçu une relance des réservations sur les mois d'été, dès la levée de la limite des 10 kms.

Comment jugez-vous le niveau des réservations pour le mois de ... ?



La fréquentation par types de clientèles au cours du mois de mai

	PLUS	EQUIVALENT	MOINS
Français	66,0%	23,7%	10,3%
Proximité	58,4%	27,6%	14,0%
Individuels	55,9%	24,8%	19,2%
Familles	46,9%	25,0%	28,1%
Groupes	15,7%	21,8%	62,4%
Etrangers	7,6%	8,7%	83,7%

Ce mois-ci sans surprise, les touristes ayant consommé la destination Hérault sont principalement français et issus des bassins de proximité, avec une part importante de touristes du Rhône et de la Haute-Garonne.

La clientèle individuelle et familiale est en progression, alors que, très logiquement, les groupes et les clientèles étrangères restent en retrait.

**Méthodologie** : L'enquête de conjoncture est réalisée mensuellement auprès de 600 professionnels par Hérault Tourisme et ses partenaires, afin de cerner, en temps réel, de la manière la plus fiable et la plus cohérente possible, les tendances de la saison touristique.

**Les partenaires d'Hérault Tourisme** : Les Offices de Tourisme de Montpellier Méditerranée Métropole, de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, de Balaruc-les-Bains, du Bassin de Thau, du Canal du Midi, du Cap d'Agde Méditerranée, de Frontignan, du Grand Orb, de Marseillan et de Sète, Bienvenue à la Ferme, La Chambre de commerce et d'industrie de l'Hérault et le Comité Régional du Tourisme Occitanie et la Direction Régionale du Tourisme.

## Rappel du calendrier de la crise sanitaire

2020

- **17 mars** : Entrée en vigueur du confinement en France
- **11 mai** : 1<sup>ère</sup> phase du déconfinement. Les Français sont autorisés à se déplacer sur un périmètre de 100 km autour de leur domicile
- **2 juin** : 2<sup>ème</sup> phase du déconfinement • Déplacement libre sur le territoire français sans attestation • Réouverture progressive des campings et hébergements collectifs • Réouverture progressive des restaurants et des bars
- **15 juin** : Déplacement autorisé au sein de l'espace européen - à l'exception de l'Espagne et le Royaume Unis (quatorzaine encore imposée)
- **30 octobre** : Confinement généralisé sur décision gouvernementale. Fermeture obligatoire des commerces non-essentiels Interdiction des déplacements. Retour des attestations de déplacement (sortie autorisée pour 1 heure à une distance maximale de 1 km autour de son lieu de résidence). Contrairement au 1er confinement, les crèches, les écoles, les collèges et les lycées resteront ouverts. Les stations de ski ne sont pas autorisées à ouvrir les remontées mécaniques
- **15 décembre** : Mise en place d'un couvre-feu de 20h00 à 06h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain

2021

- **16 janvier** : Mise en place du couvre-feu de 18h00 à 06h00 sur l'ensemble du territoire métropolitain
- **31 janvier** : Fermeture des frontières aux pays extérieurs à l'Espace Européen
- **3 avril – 3 mai** : Confinement pour une durée de quatre semaines ; fermeture des crèches et des écoles avec une rentrée le 26 avril, des collèges et des lycées avec une rentrée le 3 mai ; unification des vacances de printemps pour tout le territoire : toutes les zones seront en vacances à partir du 12 avril pour 2 semaines
- **3 mai** : Fin des attestations de journée et des restrictions de déplacement (limite des 10 kms) ; Maintien du couvre-feu entre 19h00 et 06h00
- **19 mai** : réouverture des commerces, restaurants en terrasses, ... avec jauge limitée ; couvre feu repoussé à 21h
- **9 juin** : Couvre-feu à 23h et réouverture des cafés, des restaurants en intérieur, .... Les flux touristiques seront réouverts en fonction de la situation sanitaire de certains pays hors Union Européenne ; Mise en place du Pass sanitaire
- **30 juin** : Fin du couvre-feu